

## PROGRAMME MIGRANTS

En 2006, 46 initiatives en faveur des migrants ont été financées pour un montant de 696 016 €.

### REPÈRES

Bénéficiant de l'effet de la mondialisation, les capitaux et les "biens matériels" circulent librement. Il n'en est pas de même pour les personnes qui se heurtent de plus en plus souvent à des frontières fermées. Pourtant, l'accroissement des écarts entre pays riches et pays pauvres, et l'extension des zones de guerre et de conflits continuent chaque jour d'alimenter de nouveaux flux migratoires.

Une partie de plus en plus importante de ceux-ci transite par des filières informelles, dangereuses pour les candidats à l'immigration et très difficilement contrôlables.

### CONTEXTE

#### **LES FILIÈRES INFORMELLES : VIGILANCE**

Ces filières organisées se développent au détriment du respect des droits les plus élémentaires dus à la personne humaine (exploitation financière, tracasseries policières, conditions de déplacement scandaleuses et dangereuses).

#### **MIGRATIONS : LA RÉPRESSION**

Les États, notamment européens, mettent en place des dispositifs législatifs et réglementaires de plus en plus répressifs. De nombreux camps de rétention dont certains illégaux et informels ont vu le jour autour de la "forteresse" européenne. Les traitements inhumains infligés aux migrants par les différentes autorités locales sont monnaie courante.

#### **MIGRANTS, ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT**

Malgré cet environnement particulièrement répressif, le rôle positif des migrants en tant qu'acteurs de développement apparaît de plus en plus clairement. En effet, des communautés de migrants se mobilisent de plus en plus pour mettre en œuvre et promouvoir des actions de développement dans leur pays d'origine ou d'accueil.

### PRIORITÉS

Elles se structurent autour de deux axes transversaux : la défense du droit des personnes, et le soutien aux actions de développement.

#### **DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'ORIGINE**

Pour le CCFD, il s'agit de soutenir les initiatives prises par les migrants pour créer des actions de développement dans leur pays d'origine ou pour y contribuer. L'épargne des migrants renvoyée dans les pays du Sud et de l'Est pesait 167 milliards de dollars en 2005, soit bien plus que l'Aide publique au développement (environ 60 milliards de dollars).

#### **DÉFENSE DES DROITS DES MIGRANTS**

Dans un contexte très difficile, le CCFD entend aider les réfugiés demandeurs d'asile et accroître le soutien aux associations de défense des droits des migrants et de lutte contre les discriminations sociales et économiques.

### **RENFORCEMENT DU LOBBYING ET DES ACTIONS COLLECTIVES**

Une action efficace en faveur des migrants implique obligatoirement une volonté politique. C'est pourquoi le CCFD favorise divers types d'initiatives auprès des pouvoirs publics, et agit auprès de ceux-ci et des institutions internationales afin d'assurer la sécurité des migrants, le respect de leurs droits fondamentaux et leur accès à une pleine citoyenneté dans les pays d'accueil.

### **MIGRATIONS INTERNATIONALES**

Un travail spécifique de suivi et de soutien aux initiatives des partenaires travaillant sur cette thématique a été développé en collaboration avec différentes associations françaises et étrangères. Il s'agit aussi de bien mettre en lumière les nombreux aspects positifs des migrations et de contribuer à la formation d'une opinion publique éclairée. Il est essentiel que nos concitoyens soient clairement informés sur l'importance du fait migratoire, car celui-ci constitue aujourd'hui pour nos sociétés mondialisées, et leur développement futur, un enjeu majeur.

# Sénégal

## MIGRATIONS INTERNATIONALES



### Repères

<b>Capitale</b>	: Dakar
<b>Superficie</b>	: 196 192 km <sup>2</sup>
<b>Population</b>	: 10 589 571 habitants
<b>Langue(s) officielle(s)</b>	: Français
<b>Monnaie</b>	: franc CFA
<b>Densité</b>	: 53,98 hab./km <sup>2</sup>
<b>PIB</b>	: 5,1 milliards \$
<b>PIB/hab.</b>	: 438 \$
<b>IDH</b>	: 0,437

## RELANCER LES ACTIVITÉS RURALES POUR JUGULER L'ÉMIGRATION

La situation économique très difficile que connaît le Sénégal ne permet pas une reprise réelle des activités rurales qui concernent pourtant la majorité de la population Sénégalaise. Les premières victimes de cette crise sont les jeunes. Sans espoir de trouver des débouchés, sans perspectives d'avenir, ils cèdent bien souvent au mirage de l'émigration... L'association Teraanga, partenaire du CCFD, s'engage sur ce double terrain : relance des activités agricoles comme moyen de prévention de l'émigration.

### Le contexte

Le Sénégal continue à être le théâtre de troubles sporadiques graves en Casamance. Certes, une trêve est intervenue entre les parties en présence, mais les régions sud et centre du pays restent très agitées. Cette situation de guerre civile larvée constitue une catastrophe pour le Sénégal. Elle vient aggraver encore les conséquences d'une politique agricole inadaptée. Or, la relance effective des activités rurales est l'une des clés du redémarrage économique du pays. En l'absence de tout signe de reprise, les jeunes et les forces vives du pays ont l'impression d'être laissés à l'abandon. Pour eux, l'émigration est un mirage. Entre janvier et octobre 2006, 26 000 jeunes Africains, dont une majorité de Sénégalais, ont débarqué sur les côtes espagnoles des Canaries. Mais combien avant eux qui ont tenté l'aventure ont péri, victimes des pratiques crimi-

nelles des passeurs et des circuits d'émigration clandestine ?

États, sociétés civiles, familles, cherchent des solutions à cette situation qui révèle tant de tragédies et de désespérance.

Les initiatives de l'association Teraanga vont dans le sens d'une recherche de solutions à la fois efficaces et humaines.

### L'action

Plusieurs opérations publiques ont été menées par l'État sénégalais depuis une quinzaine d'années (ASC/emplois dans les années 90, plan Reva depuis le début des années 2000) mais elles n'ont pu apporter de solutions satisfaisantes et durables au problème.

Devant l'inefficacité de ces initiatives, les associations de jeunes villageois établies à Dakar et des émigrés sénégalais en France ont projeté de relancer par eux-mêmes les activités agricoles traditionnelles en cherchant à apporter leur savoir-faire et leurs propres ressources économiques. Ils ont pris cette initiative en lien avec les bénévoles des réseaux paroissiens des Caritas de Dakar et de Kaolalck. Le projet a été lancé à la fin de l'année 2004.

L'objectif n° 1 est d'aider les villageois à rester au pays et retenir les jeunes tentés par l'aventure très risquée de l'émigration. Pour cela, la démarche la plus efficace reste la relance et la promotion des activités agricoles et artisanales.

## **Les résultats**

Dès l'origine, le projet a obtenu l'adhésion :

- des jeunes de la région, habitants de plusieurs villages, soit 8 à 10 mille personnes,
- des migrants originaires de 17 communes et villages du bassin arachidier du Sénégal, soit 550 personnes adhérents, résidents, immigrés de diverses localités de France,
- des jeunes ruraux migrants de l'intérieur : 1 100 à 1 500 personnes recensées dans les quartiers périphériques de Dakar.

Dans un premier temps, le projet a visé à créer les cadres leur permettant de s'organiser et de structurer leurs actions sur le moyen et le long terme, et faire reconnaître par les pouvoirs publics locaux les initiatives des villageois et des migrants afin d'obtenir leur soutien.

Dans un second temps, une importante activité de formation a été développée pour donner aux jeunes

de véritables compétences dans des secteurs porteurs : construction, métiers ruraux, artisanat, services d'hôtellerie rurale.

Le rôle des femmes a également été renforcé par la promotion des coopératives féminines intervillages.

Une nouvelle espérance est en marche pour des milliers de jeunes Sénégalais.

### **Contribution du CCFD**

18 000 € en 2005

18 000 € en 2006.

## **Du côté du partenaire**

L'association Teraanga a pour objectif général de participer à la reconstruction du tissu environnemental (écologie et habitat rural), agricole (cultures vivrières et artisanat) et animalier (reconstitution du bétail) afin de donner aux jeunes Sénégalais de l'intérieur et aux émigrés refoulés, un cadre organisationnel et des objectifs de mobilisation pour s'investir dans des projets locaux de travail. L'association cherche également à contribuer à faire reconnaître et faire appuyer par les pouvoirs locaux les initiatives des villageois et des migrants sur leur territoire d'origine.

L'association Teraanga comprend 2 représentants en France (Association des Sérères de la Gironde et de Lormont), 5 regroupements locaux (Médina-Gounasse, Fimela, Sandiara, Foundiougne), 2 coopératives artisanales de femmes et 1 345 adhérents en France et au Sénégal.

## FAIRE CHANGER DE REGARD SUR L'ÉTRANGER

### Le contexte

Dans notre pays, un climat de méfiance semble vouloir s'instaurer autour de la question des étrangers vivant en France. L'évolution des cadres législatifs a globalement précarisé les conditions de vie des personnes migrantes en même temps qu'elle en a fortement "négativisé" l'image. Aujourd'hui, dans le regard de nombre de nos concitoyens, la personne migrante est "a priori" un être dont il convient de se méfier et qui doit être surveillé, encadré, voire renvoyé.

Une telle attitude contraire aux appels dont retentissent en permanence les Évangiles a conduit depuis de nombreuses années le Service national de la pastorale des migrants (SNPM), partenaire du CCFD, à réagir afin de promouvoir un changement en profondeur des mentalités vis-à-vis des personnes migrantes et étrangères.

### L'action

Pour la Pastorale des migrants, une évolution concrète des mentalités ne peut passer que par l'information claire de l'opinion publique et de la société civile. Une telle démarche permet en effet de mieux comprendre la situation des pays d'origine des migrants, les causes des grands flux migratoires internationaux, notamment : le mal-développement, les violences engendrées par les guerres, les dictatures et les génocides. Pour ce faire, le SNPM a mobilisé ses quatre pôles d'activités autour de cet axe d'action essentiel.

Le pôle "expertise" travaille à améliorer la connaissance, l'analyse et la vulgarisation des lois concernant les migrants ainsi que leurs conséquences.

Le pôle "formation" s'emploie à agrandir les équipes pouvant intervenir sur le terrain et à renforcer les conseils d'aumônerie.

Le pôle "publications" promeut la diffusion des supports du SNPM (Migration et pastorale, Courrier de la pastorale des migrants) ainsi que des publications exceptionnelles ou ponctuelles.

Enfin, le pôle "animation" apporte son soutien actif et permanent au réseau de la Pastorale. Il organise des rencontres et des débats avec des mouvements et services d'Église, il crée enfin des "événements" pour mieux sensibiliser l'opinion et notamment le public chrétien sur l'urgence et la pertinence d'une action en faveur des migrants.

### Les résultats

Les premiers résultats permettent de constater que les diverses réflexions et actions menées ont déjà aidé des chrétiens de toutes origines à approfondir leur foi, leur perception du "sens" de la personne et de la dignité qui s'attache à tout être humain. Ces changements dans la perception de l'étranger ont conduit certains chrétiens à prendre une place plus active dans cette société plurielle.

Des Français et des personnes d'origine étrangère ont pu ainsi faire l'expérience, ensemble, de la fraternité évangélique et comprendre plus clairement encore "qu'il n'y a pas d'étranger dans l'Église".

Dans leur globalité, ces initiatives apportent la preuve que les migrants ont leur place dans notre société dont ils sont une des composantes et une des facettes. Ils constituent ainsi un cadre social et humain solide pour bâtir, dans la durée, un "vivre ensemble" dont chacun pourra tirer avantage et profit en termes de partage et d'enrichissement mutuel.

### Contribution du CCFD

45 000 € en 2006

245 735 € entre 2001 et 2005.

## **Du côté du partenaire**

Le Service national de la pastorale des migrants (SNPM) est un service de la Conférence des Evêques Catholiques de France. La mission confiée par la conférence à notre service est quadruple :

1. Accueillir les chrétiens d'origine étrangère et leur permettre de vivre leur foi comme ils le souhaitent.
2. Etre à l'écoute de la réalité du vécu des hommes et des femmes vivant la migration.
3. Faciliter la rencontre entre les catholiques d'ici et ceux venus d'ailleurs.
4. Etre ouvert à la rencontre des croyants et croyantes autrement.

Pour remplir cette mission, il existe dans la plupart des diocèses de France des équipes diocésaines de la Pastorales des migrants (SDPM) qui sont les véritables artisans de cette mission sur le terrain de la rencontre de l'autre. Les catholiques venus d'ailleurs se rencontrent parfois, en plus de leur paroisse, dans des aumôneries. Ensemble, équipes diocésaines, aumôneries des catholiques d'origine étrangère, et membres du SNPM, nous essayons de vivre la mission qui nous a été confiée par l'Eglise catholique.